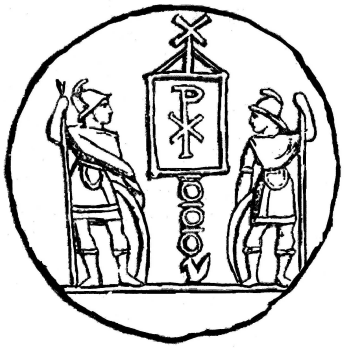

COLLOQUE SCIENTIFIQUE

Les Pères de l'Église et le pouvoir

Une Eglise profondément transformée ?

L'impact de la faveur impériale sur l'exercice ecclésial du pouvoir (IVe-VIIe s.).

6 et 7 septembre 2013 à La Rochelle

sous la présidence de

Monsieur André GIUDICELLI — Doyen de la faculté de Droit de La Rochelle

et

Monseigneur Bernard HOUSSET — Évêque de La Rochelle et Saintes

Colloque organisé par la Faculté de Droit de La Rochelle et l'association CaritasPatrum

S'inscrivant dans la suite de l'édit de Galère (311) qui accordait aux chrétiens le droit de pratiquer leur religion, les décisions prises à Milan par les empereurs Constantin et Licinius en février 313 allaient en modifier le sens de façon déterminante tant pour l'Empire que pour l'Eglise. Qu'il s'agisse du *mandatum* de Licinius affiché en juin 313 à Nicomédie ou des édits de Constantin promulgués en faveur des communautés chrétiennes en Afrique du Nord, pointe un même changement majeur qui fait du christianisme une religion légale. Cette évolution, poursuivie sous les successeurs de Constantin, suscita l'apparition d'un nouveau paradigme historique : l'émergence progressive d'une Eglise durablement favorisée par le pouvoir jusqu'à devenir, durant le règne de Théodose I^{er}, l'institution en charge de la religion officielle de l'Empire.

Cela ne fut pas sans provoquer de notables mutations à l'intérieur même des Eglises et en tout premier chef sur la manière d'exercer le pouvoir. Cette faveur nouvelle des empereurs romains, puis de certains de leurs successeurs barbares en Occident, à l'égard de l'Eglise allait certes renforcer l'autorité des évêques. Elle pouvait aussi la limiter ou la manipuler, ce qui ne sera pas sans faire naître contestations et résistances : « quoi de commun entre l'empereur et l'Eglise ? » interroge superbement un évêque donatiste.

Plutôt que de reprendre à l'occasion de ce dix-septième centenaire de l'« Edit de Milan », le dossier si souvent traité des rapports entre Eglise et Etat, c'est l'impact même de cette transformation au sein de l'Eglise que ce VI^{e} colloque de La Rochelle se propose de considérer à nouveaux frais à l'échelle de l'Antiquité tardive.

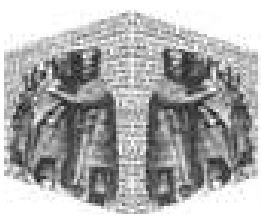

Programme du colloque :

VENDREDI 6 SEPTEMBRE (9 h 00 – 12 h 30)

Ouverture du colloque par M. André GIUDICELLI, Doyen de la Faculté de Droit.

I – LE « MOMENT CONSTANTIN », CONDITIONS NOUVELLES POUR L'EGLISE

Présidence de séance : M. RIZZI

- Exercer le pouvoir dans l'Eglise après 313 : réflexions introductives sur une transformation.
  Philippe BLAUDEAU (Université d'Angers).
- Tel « un évêque commun à tous » : l'empereur Constantin et l'Église, selon Eusèbe de Césarée.
  Luce PIETRI (Université de Paris IV - Sorbonne).
- Constantin, les évêques et le pouvoir. Conceptions théoriques et realia du pouvoir épiscopal au début du IV^{e} siècle.
  Olivier HUCK (Université de Strasbourg).
- Le piège du bras séculier : les évêques du IV^{e} siècle entre revendications d'indépendance et recours à l'empereur.
  Pierre MARAVAL (Université de Paris IV-Sorbonne).

Temps d'échanges

VENDREDI 6 SEPTEMBRE (14 h 00 – 18 h 00)

II – INTERVENTIONS IMPERIALES ET AUTORITE DES EVEQUES

Présidence de séance : B. GAIN

- Licinius et les évêques.
  Pascal-Grégoire DELAGE (Séminaire de Bordeaux).
- Du risque d'en appeler à l'Empereur : le cas de Marcel d'Ancyre.
  Xavier BATLLO (Abbaye Saint-Pierre de Solesmes).

Temps d'échanges

III – INTERPRETER AUTREMENT LES ECRITURES

Présidence de séance : Fr. THELAMON

- La question de l'autorité dans le *Roman pseudo-clémentin*.
  Bernard POUDERON (Université de Tours – I.U.F.).
- « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi si cela ne t'avait été donné d'en haut » - La réception de *Jn* 19, 11 avant et après 313.
  Marie-Laure CHAIEB (Université Catholique de l'Ouest).
- La transformation de l'exégèse chrétienne à la suite de l' « Edit de Milan ».
  Marco RIZZI (université de Milan)

Temps d'échanges

SAMEDI 7 SEPTEMBRE (9 h 00 – 12 h 30)

IV - DES THEORICIENS EN SITUATION : AUCTORITAS OU POTESTAS

Présidence de séance : P. MARAVAL

- La participation des clercs au pouvoir en Italie et en Afrique romaine dans l'Antiquité tardive.
  Ariane BODIN (Paris Ouest - Nanterre).
- Conflit de Basile de Césarée avec l'autorité impériale, d'après Grégoire de Nazianze.
  Benoît GAIN (Université de Grenoble).
- Lignes de partage entre pouvoir impérial et autorité ecclésiastique à la fin du IV^{e} siècle d'après la *Correspondance* d'Ambroise de Milan.
  Gérard NAUROY (Université de Metz).
- Saint Jérôme face à l'exercice du pouvoir épiscopal.
  Benoît JEANJEAN (Université de Brest).
- Au miroir de Constantin : nouvelles pratiques de pouvoir dans l'Eglise selon les historiens ecclésiastiques du Ve siècle.
  Françoise THELAMON (Université de Rouen).

  Temps d'échanges

SAMEDI 7 SEPTEMBRE (14 h 00 – 17 h 30)

V – DANS L'ESPACE ET LE TEMPS, EVOLU-TION DES PRATIQUES ET DES IMAGES

Présidence de séance : L. PIETRI

- L'influence de Constantin sur l'émergence de la notion de « lieux saints » au IVe siècle.
  Pablo ARGARATE (Université de Graz).
- Un processus pluriséculaire : la conquête du territoire par les Églises et l'imprégnation des mentalités par des références chrétiennes. L'exemple des Gaules (IVe-VIe siècle).
  Jean GUYON (Aix-Marseille Université – CNRS).
- La crosse par le sang : Eglise et pouvoir dans l'Arménie paléochrétienne.
  Aram MARDIROSSIAN (Université de Paris Ouest - Nanterre).
- La royauté wisigothique et la conversion au VIIe siècle.
  Thomas DESWARTE (Université d'Angers).
- Conclusion du colloque
  Peter VAN NUFFELEN (Ghent University).

  Temps d'échanges

Ce VI^{ème} colloque d'Histoire Ancienne et de Patristique de La Rochelle a lieu avec le concours :

- ✓ de l'association T.H.A.T. (Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive)
- ✓du Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (C.E.R.H.I.O.)

✓de l'Université d'Etat d'Angers

✓de l'Université Catholique de l'Ouest (U.C.O) - Angers

✓ des Éditions du Cerf

✓de la collection Sources Chrétiennes

✓de la Formation Permanente des Laïcs du diocèse de La Rochelle

✓du Conseil Général de Charente-Maritime

COLLOQUE : MODE D'EMPLOI

Le VI^{ème} colloque d'Histoire Ancienne et de Patristique de La Rochelle se déroulera à la
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES DE LA ROCHELLE
45 rue François de Vaux-de-Foletier (domaine universitaire des Minimes)
à quelques mètres de la Maison de la Charente-Maritime.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Il est possible au gré de ses intérêts ou de ses possibilités de participer à l'ensemble du colloque ou à certaines séances, chaque module ayant sa cohérence et son questionnement propres.

⇨ Votre inscription est à envoyer à : Association CaritasPatrum
1 rue de Foncillon – 17200 Royan
tél. : 05.46.38.33.03
e-mail : pg.delage@gmail.com

⇨ Droits d'inscription : Pour la totalité du colloque : 25 €
Pour une journée : 20 €
Pour une demi-journée : 13 €
Demi-tarif : étudiants et demandeurs d'emploi.

⇨ Possibilité de réservation de déjeuners : 15 €/le repas). Envoi sur demande d'une liste d'hôtels.

Colloque Les Pères de l'Eglise et le pouvoir, les 6, 7 et 8 septembre 2013

Bulletin d'inscription à détacher et à renvoyer avant le 20 août 2013 à :

Colloque de Patristique, 1, rue de Foncillon – 17200 Royan

NOM et prénom : ……. Qualité (facultatif) : ……

Adresse : …… Tél. : ……

…… e-mail : ……..@……..

s'inscri(ven)t au colloque Les Pères de l'Eglise et le pouvoir et join(gnen)t à ce bulletin d'inscription un chèque bancaire de ……. €, chèque libellé à l'ordre de CaritasPatrum).

Soit …… € d'inscription + éventuellement des déjeuners (15 € le repas) : …… € , soit : vendredi ☐ samedi ☐

- Je désire recevoir une liste d'hôtels de La Rochelle de différentes catégories.